

**ACCOMPAGNER,
SOIGNER
ET ORIENTER**



**Institut Départemental de l'Enfance, de la
Famille et du Handicap pour l'Insertion**

PROTECTION DE L'ENFANCE ET HANDICAP, UNE MISSION DE SOUTIEN, PROTECTION ET INSERTION DU SERVICE PUBLIC.

PROTECTION DE L'ENFANCE

L'IDEFHI met en oeuvre les mesures relatives à la loi de protection de l'enfance. Elle vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits. Parmi nos prises en charge, figurent notamment de l'accueil d'urgence, de l'accueil en hébergement, du suivi en milieu ouvert, du soutien aux parents et l'accueil de mineurs étrangers isolés. Les admissions concernent des mineurs et des majeurs de moins de 21 ans.

CHAMP DU HANDICAP

L'accompagnement dans le champ du handicap se fait selon trois axes :

L'éducation adaptée et l'accompagnement social ou médico-social aux mineurs, jeunes adultes handicapés ou présentant des difficultés d'adaptation, **L'aide par le travail,**

L'accueil des personnes adultes handicapées avec à domicile une assistance dans les actes quotidiens de la vie, prestations de soins, aide à l'insertion sociale, accompagnement médico-social en milieu ouvert. Chaque parcours, aussi différent soit-il, trouve écho au sein de nos structures adaptées.

L'IDEFHI, c'est aussi un ESAT* de 51 travailleurs, qui regroupe horticulture, maraîchage, boulangerie, charcuterie et traiteur. De beaux produits vendus dans notre magasin sur le site de Canteleu et cuisinés par notre restaurant "Le clos des roses" situé à Sahurs.

* Etablissement et service d'aide par le travail



ACCOMPAGNER, SOIGNER ET ORIENTER



L'ensemble des actions et des attitudes éducatives, thérapeutiques et pédagogiques vise à promouvoir le développement de la personne en tenant compte de ses caractéristiques propres et de son environnement familial et social. Il s'agit de la mise en oeuvre d'une démarche institutionnelle globale qui consiste à accueillir, entendre et guider chaque enfant, adolescent ou adulte de manière individualisée, en respectant sa personnalité.

L'IDEFHI place l'enfant, sa famille ou l'adulte au centre de ses interventions, en prenant prioritairement en compte ce qui donne sens à leur existence :

Il les **reconnaît** dans leur globalité, leur histoire et leurs groupes d'appartenance,

Il les **considère** comme acteurs des décisions les concernant,

Il les **soutient** dans l'exercice de leurs droits,

Il les **valorise** en développant leur potentiel et en leur permettant de s'autonomiser.

L'IDEFHI :

Accueille, accompagne et soutient la construction du projet de vie de celles et ceux, qui à un moment de leur existence, sont en difficulté ou en danger,

Met en oeuvre les conditions d'accès à la citoyenneté, concourant à l'épanouissement individuel et collectif des personnes accueillies.



L'INSTITUT

L'IDEFHI est un établissement social et médico-social. Il a en charge l'accompagnement des enfants et des familles au titre de la protection de l'enfance et du handicap. À ce double titre et également dans le cadre d'une action globale de prévention sociale et médico-sociale, l'IDEFHI gère différents services et établissements sur la totalité du territoire départemental.

NOS STRUCTURES

Dans le champ de la protection de l'enfance au sein du département de Seine-Maritime, l'IDEFHI **accueille 45% des enfants confiés à l'ASE** en établissement et/ou accueil familial (chiffres du rapport de la Chambre régionale des comptes - 9 juillet 2014).

Au titre de la protection de l'enfance, l'IDEFHI prend en charge des enfants et des adultes au titre de l'article L222-5 du CASF :

Mineurs qui ne peuvent provisoirement être maintenus dans leur milieu de vie habituel,

Pupilles de l'Etat,

Mineurs confiés au service d'Aide Sociale à l'Enfance en application des articles 375-3, des articles 375-5, 377, 377-1, 380 et 433 du Code Civil ou du 4° des articles 10 et 15 de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante,

Femmes enceintes et/ou mères isolées avec leurs enfants de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien psychologique et d'accompagnement vers l'autonomie,

Mineurs émancipés et/ou majeurs âgés de moins de vingt et un ans qui éprouvent des difficultés d'insertion sociale faute de ressources ou d'un soutien familial suffisant.

L'accueil est réparti en six services :

Le service territorial Dieppois

Le service Territorial Havrais

Le service d'accueil d'urgence de Canteleu

**L'accueil familiale renforcé Rouen / Chantelou
ADOSEINE**

Le Service Enfance Rouen

Au titre de l'activité Handicap, l'IDEFHI accueille des mineurs et adultes handicapés :

L'ITEP «Vallée de Seine», Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique, reçoit des garçons âgés de 7 à 18 ans présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

L'IME «Le Chant du Loup», Institut Médico-Educatif, accueille des filles et garçons âgés de 7 à 20 ans atteints d'une déficience intellectuelle légère avec troubles associés de type instrumental et/ou psychologique nécessitant des accompagnements paramédicaux

Le Centre François Truffaut regroupe six structures destinées à des enfants atteints de surdité profonde ou de troubles du langage tels que dysphasie ou dyslexie sévère et à des adultes sourds pouvant présenter une déficience intellectuelle :

La structure d'Enseignement et d'Éducation pour Jeunes Sourds (SEEJS)

La structure pour Troubles Spécifiques du Langage (TSL)

L'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)

L'Atelier de jour

Le Foyer d'Hébergement

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Le Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile spécialisé dans les Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (SESSAD TSLA)

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)



NOS OBJECTIFS STRATEGIQUES 2016-2020

Le Projet d'Établissement 2016-2020 de l'IDFHI est constitué de plusieurs objectifs stratégiques, eux-mêmes divisés en objectifs opérationnels et déclinés en action à mener. Retrouvez-le dans son intégralité sur notre site internet www.idefhi.fr.

1. Le **premier axe** est dédié à l'accompagnement des usagers qui prévoit de renforcer l'effectivité de leurs droits (expression, participation), de consolider les ressources parentales et familiales dans l'accompagnement quotidien et de prévenir les ruptures. Les activités des jeunes seront promues pour favoriser leur insertion sociale, scolaire et professionnelle. Des politiques positives pour la santé seront développées et la démarche de gestion des risques pour les usagers renforcée.

2. Le **deuxième axe** est centré sur l'adaptation des dispositifs et infrastructures aux besoins des usagers. La collaboration avec la psychiatrie de secteur sera renforcée. Le développement des activités de prévention sera poursuivi et les modalités d'accueil d'urgence diversifiées. Dans le champ du handicap, le dispositif sera enrichi afin de prendre en compte le vieillissement des personnes handicapées et renforcer l'action envers les personnes présentant un handicap rare ou complexe. Une politique immobilière ambitieuse sera définie et la rénovation des internats sera poursuivie. La priorité est donnée à l'accès des usagers au numérique dans les internats et dans les classes. Les outils de communication numériques entre l'utilisateur, sa famille et les services seront développés. L'amélioration des prestations hôtelières (restauration, traitement du linge) est prévue.

3. Le **troisième axe** instaure une gouvernance fondée sur la transversalité et le pilotage par objectifs. L'IDEFHI mettra en place une organisation matricielle et harmonisera l'organisation des services. La mobilité sera encouragée, la communication externe développée. La culture de la performance, du dialogue et la culture commune du management des cadres seront instaurées, ainsi que le déploiement des dialogues de gestion internes et l'essor d'une politique de maîtrise des coûts. La politique de développement durable sera encouragée. Par ailleurs, l'IDEFHI se dote de logiciels applicatifs métiers (gestion du dossier usager, suivi médicalisé, gestion du temps de travail, gestion technique du patrimoine).

Retrouvez notre
Projet d'Établissement
2016-2020 sur notre
site internet
www.idefhi.fr

4. Le **quatrième axe** vise à poursuivre l'ouverture de l'établissement *à et sur* son environnement. Les coopérations et les partenariats dans les champs de l'accompagnement et des fonctions support seront amplifiés.

5. Le **cinquième axe** porte sur l'amélioration de la qualité de vie au travail. À travers le renforcement de deux politiques, celle de la qualité de vie au travail et celle du soutien aux professionnels, l'IDEFHI entend améliorer les conditions de ses personnels et prévenir l'usure professionnelle.

CONTACTS

IDEFHI

38, ROUTE DE SAHURS

CS 10004

76380 CANTELEU

02.35.52.43.43

WWW.IDEFHI.FR

